



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

Conseillères de prévention départementales

n° -2020/2021

Affaire suivie par :

Béatrice BONNAUD

Hélène LÉZIN

Tél : 01.69.47.84.31

Mél : ce.conseillerprevention91@ac-versailles.fr

Evry-Courcouronnes, le 1^{er} décembre 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'Éducation nationale de l'Essonne

Boulevard de France
91012 EVRY CEDEX

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, article 15,

Vu le décret n°84-453 du 28 mai 1982 relatif à la l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié par le décret n°2011-774 du 28 juin 2011,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu la circulaire d'application du 9 août 2011 du décret précité,

Vu l'arrêté du 11 décembre 2011 portant création du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale,

Vu l'arrêté du Rectorat de l'Académie de Versailles IDF-2020-09-008 du 24 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur BOURNE BRANCHU, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Essonne,

ARRETE

N°2020 – DSDEN - SG-n°17 du 1^{er} décembre 2020

ARTICLE 1

Sont nommés membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental les personnes suivantes :

Représentants de l'administration

Monsieur BOURNE BRANCHU, Directeur Académique

Monsieur BERTRAND, Secrétaire Général

Madame DALLE MESE, directrice académique adjointe

Monsieur DELMAS, directeur académique adjoint

Monsieur JAVOY, adjoint au directeur académique pour le 1^{er} degré

Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Monsieur Jean-Philippe CARABIN, désigné par la FSU

Monsieur Jean-François FUSTEC, désigné par la FSU

Madame Yéléna SUSIC, désignée par la FSU

Madame Cécile SÉNATOR, désigné par le SGEN-CFDT

Madame Chrystel LEVARDON, désignée par la FERC-CGT

Madame Johanna GASTON, désignée par la FNEC-FP-FO

M. Alain GAUMET, désigné par l'UNSA Education

Suppléants

Monsieur Fabien DAUBRESSE, désigné par la FSU

Madame Laurence MOLINARI, désignée par la FSU

Madame Marilu PERRIOLLAT, désignée par la FSU

Madame Magalie PÉREZ, désignée par le SGEN-CFDT

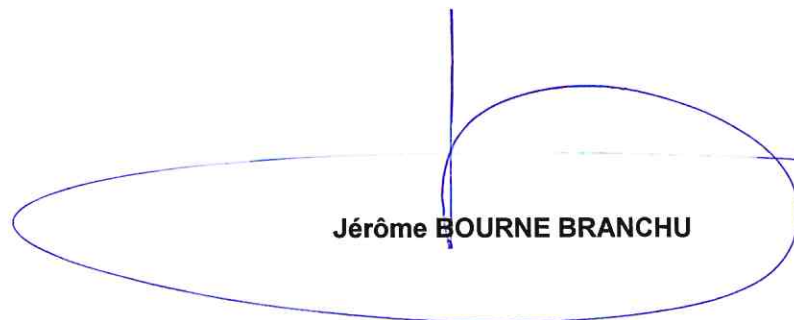
Madame Zouina ATA-HELASSA, désignée par la FNEC-FP-FO

Monsieur Sylvain PERREAU, désigné par le FERC-CGT

Madame EL RHARNATHI, désignée par l'UNSA-Education

ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Jérôme BOURNE BRANCHU